



## Seloncourt Dynamique et Solidaire

### Le bulletin N° 10 de l'association

Lors des vœux de Mme le Maire, devant un parterre d'invités composé des responsables d'associations, des commerçants, des chefs d'entreprise et des maires des communes voisines, qu'avons-nous appris ? Cette cérémonie semble davantage satisfaisante à une tradition plutôt qu'à un réel besoin de partager ses vœux avec les Seloncourtois qui d'ailleurs n'y sont pas conviés.

S'ajoute à cela un bilan de l'année 2010, de la majorité municipale, sur le ton de l'autosatisfaction.

C'est l'exemple même d'une gestion communale, à la fois juge et partie, qui ne s'embarrasse pas de la nécessité d'échanger démocratiquement, encore moins de faire participer !

Les projets 2011 ont été annoncés. Vous lirez ci-dessous nos remarques et questionnements.

### Commerces : attention danger !

L'arrivée d'une moyenne surface commerciale d'alimentation est une nouvelle fois annoncée à Seloncourt.



Il s'agirait en fait d'un transfert. L'ECOMARCHE d'Hérimoncourt deviendrait INTERMARCHE à Seloncourt. Ceci entraînerait la fermeture du seul commerce de ce type à Hérimoncourt.

Nous rappelons qu'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** est actuellement en cours d'élaboration, associant Seloncourt et Hérimoncourt : **beau début de coopération...** et tant-pis pour nos voisins !

L'emplacement choisi est celui de l'ancienne SCOP WITTMER, donc ni au centre, ni en périphérie. Au moment où la municipalité va mettre en œuvre le réaménagement du centre-ville, censé apporter plus d'attractivité commerciale, elle trouve logique une implantation à 500m dudit centre. Au passage, un poignard est planté dans le dos de la seule épicerie du centre ancien, lequel est déjà honteusement délaissé par le projet.

D'autres commerces ont également des soucis à se faire : boucherie, boulangerie, fleuriste, décoration, vêtement, presse...

Cette fois encore, à vous d'apprécier et de juger.

### Ambroise Croizat

Seloncourt possède une place à son nom. **Mais qui est-il ?**

Né en 1901, ouvrier ajusteur dans la région lyonnaise, socialiste dès 1917, puis communiste à la création du PC en 1920, élu député communiste en 1936, ce qui lui valut d'être emprisonné en 1939, il devint ministre du général De Gaulle en 1946. Le dit « ministre des travailleurs » **créa la sécurité Sociale, et le système de retraite.** Il exerça son influence sur les projets concernant les comités d'entreprise, le statut des délégués du personnel, les conventions collectives, la prévention et la réparation des accidents du travail, le régime des prestations familiales. En vingt-huit mois, il accomplit ainsi une œuvre considérable.

On commémore cette année le soixantième anniversaire de sa mort survenue le 11 février 1951.

### Projet Centre-ville : à vous de juger.

**L'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire** vous informe depuis plus d'un an des insuffisances et des incohérences de ce projet dispendieux : **3,6 millions d'euros, soit 600 euros par habitant.**

Pour manifester notre opposition, nous avons fait signer une pétition qui a recueilli l'aval de plus de **300 Seloncourtois.** Ce chiffre, à l'échelle de la population française, représente l'équivalent de **3 millions** de personnes. Et fait rare à Seloncourt, une manifestation a rassemblé plus de 70 personnes, piétons et cyclistes

Le Maire et son équipe restent sourds à l'expression d'une partie des Seloncourtois qui, s'ils sont partisans d'un aménagement du centre ville, restent opposés à :

- la **démolition** d'un des plus anciens bâtiments de Seloncourt,
- la **couverture** par du béton d'une partie de la rivière,
- l'**oubli** du centre ancien et des pistes cyclables.

Contrairement à ce que prétend la majorité municipale, aucune réelle concertation n'a été réalisée.

Elle aurait dû être faite en amont et au cours de l'élaboration du projet. Les **démolisseurs** d'aujourd'hui endossent une triste responsabilité.

Aux Seloncourtois d'apprécier et de garder la mémoire : eux seuls jugeront lors des prochaines élections.



### Il était une fois ...

... Une ville où un terrain situé en plein centre allait changer d'affectation. Aujourd'hui y sont installés 4 terrains de tennis. D'ici un an cet emplacement sera disponible, les tennis déménageant sur le site des Bouchoutots.

Que faire à cet endroit ? Ce terrain public se situe dans une zone communale allant de la rue de la Fonderie à la rue de l'école de Berne. Doit-il être cédé au privé pour y construire un hébergement pour personnes âgées ?

Avant toute décision cela mérite débat :

- Sur la destination de ce terrain : ne peut-on pas l'utiliser pour d'autres implantations communales dans le droit fil de cette zone de loisir, important secteur public de centre ville, très apprécié par la population de Seloncourt et d'ailleurs ?
- Sur le choix retenu, à priori, par la majorité municipale, à savoir la Société Ages et Vie Habitat, qui se trouve être une société d'investissements immobiliers. Celle-ci se vante dans sa plaquette de présentation de pouvoir proposer, grâce à la participation des mairies, des prix de vente inférieurs de 30 à 40 % des prix du marché. Et par ailleurs de faire bénéficier les investisseurs de réductions d'impôts non négligeables et d'un loyer garanti sur 40 ans ! Une aubaine pour les investisseurs privés, qui se bousculeront pour profiter de cette belle affaire.
- Ce type d'hébergement onéreux n'ouvre pas de droits aux aides sociales du Conseil Général et coûte donc très cher aux personnes âgées.

La précipitation est mauvaise conseillère. Le débat d'idées n'est jamais mis en œuvre par la majorité municipale et pourtant dans ce cas, comme dans d'autres (aménagement centre ville), le débat préalable à une prise de décision est la meilleure voie.

Nous demandons que ce débat ait lieu, rapidement et avant la présentation du projet tout ficelé !

« Une erreur ne devient une faute que lorsqu'on ne veut pas en démordre »

Ernst Junger.

### Privatisations à tout va à Seloncourt.

Les principes ultra libéraux actuels consistent à **privilégier l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général**. En bonne représentante de l'UMP et de M. Sarkozy la majorité municipale s'inscrit résolument dans cette perspective. La ville de Seloncourt ne fait pas exception à la règle.

La plupart des projets de construction à venir concèdent à des investisseurs privés les terrains communaux.

Citons entre autres :

- les terrains de tennis actuels cédés aux résidences Âges et Vie,
- les terrains Wittmer cédés à Intermarché,
- une route cédée à l'entreprise Zindel,
- l'emprise du bâtiment ancien 138 rue Leclerc, démoli à nos frais, cédé à un opérateur privé.

De même, la majorité municipale a décidé, malgré notre désaccord lors des conseils municipaux de décembre 2010 et février 2011, de **confier le ménage des écoles et autres bâtiments publics à des entreprises privées**.

Nous assistons à des méthodes insidieuses de démantèlement des biens communaux et des services publics au profit d'intérêts privés.

**Rédaction** : Jocelyne Viktorin, Christian Millet, Alain Savorgnano, René Taillandier, Denis Tisserand, Christian Toitot, Béatrice Roch, et avec le concours de chaque membre de l'association.

Après 33 ans de mandats successifs, c'est seulement depuis un an qu'on nous parle de schéma directeur d'aménagement de Seloncourt !

Pour notre part nous ne l'avons jamais vu. D'ailleurs existe-t-il réellement ?

Nous en doutons car nous assistons encore aujourd'hui à une urbanisation incohérente, au coup par coup, en fonction des sollicitations des investisseurs privés.

Pour être informé de l'actualité Seloncourtoise, apporter et défendre vos idées, participer et adhérer à notre association

visitez notre site internet [www.seloncourt.net](http://www.seloncourt.net)

email : [asds@seloncourt.net](mailto:asds@seloncourt.net)